

# Retour d'expérience d'une doctrine départementale dans le domaine de la prévention contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP et les IGH, au SDIS de Lot-et-Garonne (47 – France)



## Commandant David GOUZOU

Chef du Groupement des Ressources Humaines et de la Formation  
Service Départemental d'Incendie et de Secours de Lot-et-Garonne

FORUM 15 NOVEMBRE 2018

Partenaire Forum



# Plan de la présentation (25 minutes)

- Etablir le contexte
- Proposer un retour d'expérience d'une méthode/modèle d'analyse des risques
- Synthèse - Conclusion

# 1 - Le contexte

## Le contexte :

Cette démarche concerne le fonctionnement des **commissions de sécurité dans les établissements recevant du public** : études de dossiers, visites d'établissements.

Les commissions rendent des **avis consultatifs** : avis favorable, défavorable ou différé.

Ces établissements sont soumis à une **police administrative** qui dépend des maires et du préfet de département, qui délivrent des autorisations, à l'aide des avis rendus.

Elle s'intègre également dans le développement d'une **doctrine départementale**.

Il n'existe **pas de méthode unique** au plan national.

# Principes fondateurs :

- En commission de sécurité, la phase d'analyse réglementaire **précède systématiquement** l'éventuelle phase d'analyse des risques
- Tout le monde fait de l'analyse des risques, au moment de prendre une décision, sans forcément disposer d'une méthode...

# Objectifs de sécurité :



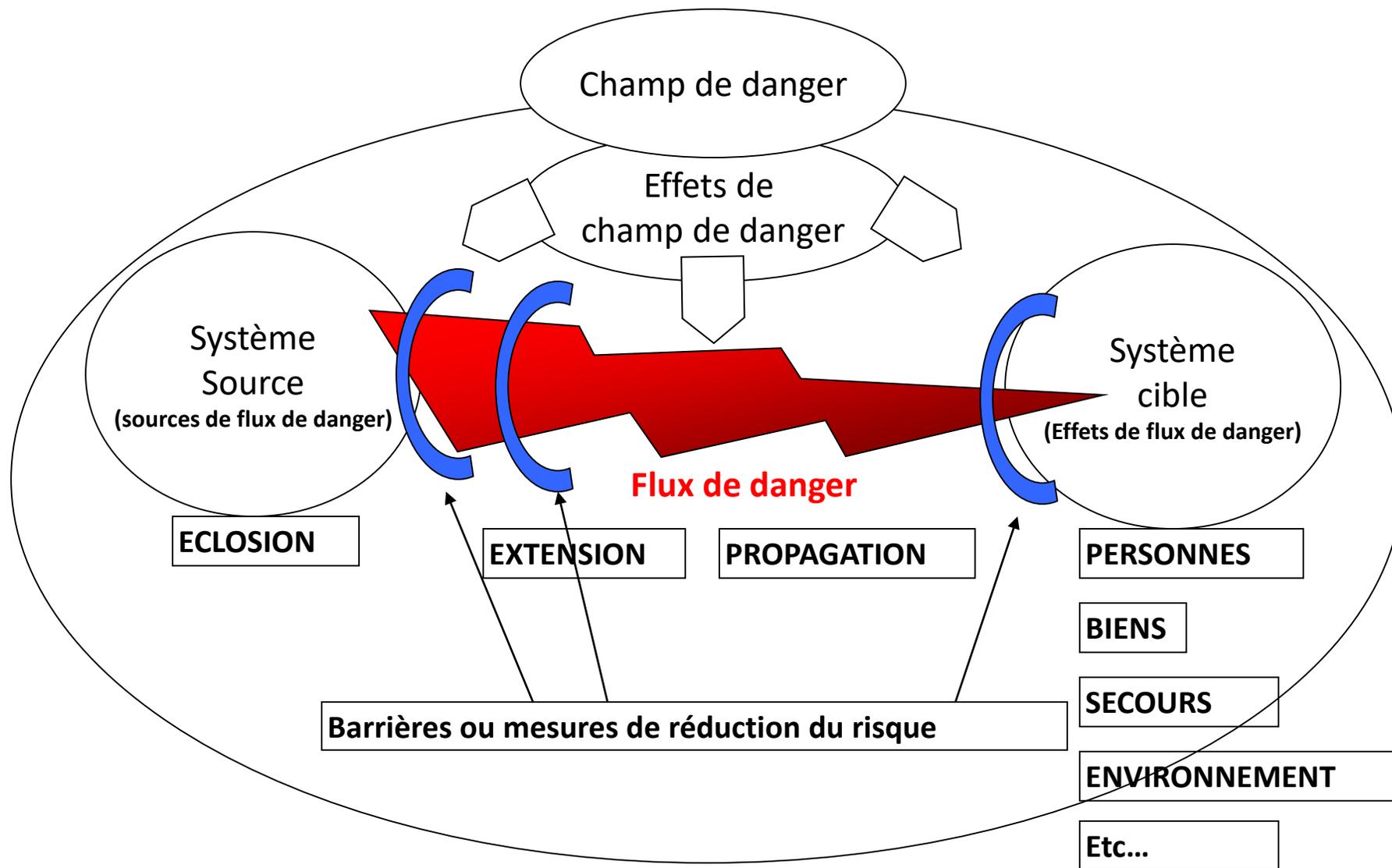
Pour le SDIS 47, une instruction départementale définit les principes de limites entre risque acceptable et risque inacceptable, en fonction d'objectifs :

- Garantir la protection des **personnes**
- Permettre la préservation des biens
- Faciliter l'intervention des secours

# 2 - La méthode/modèle MARIP

(méthode/modèle d'analyse des risques d'incendie et de panique)

# Le modèle MADS-MOSAR : une approche systémique



# Les étapes de la méthode/modèle MARIP

> **PHASE 1** : Identification des dangers

> **PHASE 2** : Analyse des risques en 5 étapes

> Le modèle MARIP

> **PHASE 3** : Évaluation des risques

> **PHASE 4** : Ajustement éventuel

> **PHASE 5** : Avis de la commission

> **PHASE 6** : Maîtrise des risques

> **PHASE 7** : Gestion et management des risques

# Les étapes de la méthode/modèle MARIP

> **PHASE 2** : Analyse des risques en 5 étapes

Analyse des facteurs d'éclosion (incendie, panique)

**Probabilité d'éclosion**

Évacuation du public et actions du personnel

Développement du feu et des fumées

**Gravité des conséquences**

Propagation du feu et des fumées

Action des secours extérieurs

# Exemple d'application

> PHASE 3 : Evaluation des risques

		ETAPE 3 : Développement									ETAPE 5 : Actions des secours extérieurs
		Très faible	Faible	Fort	Très fort	Très faible	Faible	Fort	Très fort		
ETAPE 4 : propagation	Très fort			G	G			TG	TG	Non satisfaisant	
	Très fort			S	G			TG	TG	Satisfaisant	
	Fort		S	G	G		G	TG	TG	Non satisfaisant	
	Fort		S	S	S		G	G	TG	Satisfaisant	
	Faible	S	S	S		G	G	G		Non satisfaisant	
	Faible	A	A	S		G	G	G		Satisfaisant	
	Très faible	A	A			G	G			Non satisfaisant	
	Très faible	A	A			G	G			Satisfaisant	
Satisfaisant					Non satisfaisant						
ETAPE 2 : Evacuation + actions internes											
ETAPE 1 : Ecllosion de l'incendie = PEU PROBABLE											

# Les étapes de la méthode/modèle MARIP

> PHASE 3 : Evaluation des risques

Probabilité d'éclosion	Fortement probable	2	3	4	4
	Probable	2	3	3	4
Probabilité	Peu probable	1	2	3	3
	Très peu probable	1	2	3	3
Gravité sur les cibles		Anodin	Significatif	Grave	Très grave

# Les étapes de la méthode/modèle MARIP

> PHASE 5 : Avis de la commission

Niveau **1** : Avis favorable de la commission de sécurité

---

Niveau **2** : Avis favorable  
avec propositions de prescriptions

---

Niveau **3** : Avis défavorable  
avec proposition de mise en demeure

---

Niveau **4** : Avis défavorable  
avec recommandation de fermeture : notion de « danger grave et imminent »

4 niveaux de  
vigilance inspirés  
de la vigilance  
météo

# 3 - Pour conclure...

# Rappel des étapes de la méthode/modèle MARIP

> **PHASE 1** : Identification des dangers

> **PHASE 2** : Analyse des risques en 5 étapes

> **PHASE 2** : Le modèle MARIP

> **PHASE 3** : Évaluation des risques

> **PHASE 4** : Ajustement éventuel

> **PHASE 5** : Avis de la commission

> **PHASE 6** : Maîtrise des risques

> **PHASE 7** : Gestion et management des risques

## Principaux apports de cette expérimentation :

- Une analyse de risque systématique après chaque visite d'établissement
- Un taux d'avis défavorables en constante baisse
- Une méthode partagée par tous les membres de la commission de sécurité
- Un accompagnement systématique de l'autorité et de l'exploitant, le plus souvent au moyen d'un schéma directeur de mise en sécurité de l'établissement
- Une méthode utilisée dans quelques SDIS, et présentée à l'ENSOSP.

# Merci de votre attention

**Commandant David GOUZOU**

SDIS 47 - France

[dagouzou@sdis47.fr](mailto:dagouzou@sdis47.fr)

[www.sdis47.fr](http://www.sdis47.fr)



**FORUM 15 NOVEMBRE 2018**

Partenaire Forum



Le salon spécialisé romand  
**SECURITE**  
**LEJUSINNE**